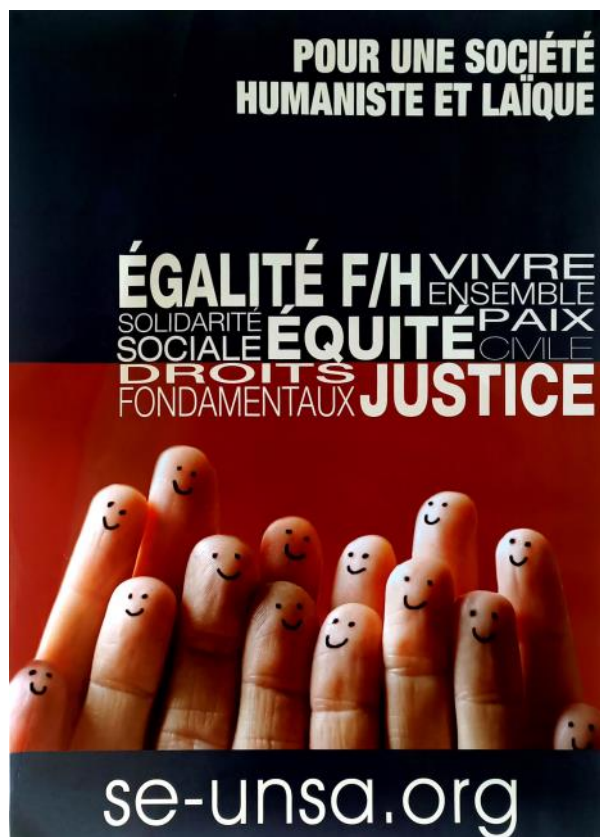


**Marnais** Octobre Novembre 2021

## SPECIAL CONGRES du SE-UNSA 2022



### SE-UNSA Section de la MARNE

Maison des syndicats-rez de chaussée

15 bd de la paix

B.P. 30149 51055 REIMS cedex

03 26 88 25 53

51@se-unsa.org - <http://sections.se-unsa.org/51>

Attention ce bulletin contient les modalités de vote pour les élections internes au SE-UNSA

### Retenez ces 2 dates :

**Judi 16 décembre 2021 à Reims**

**Congrès départemental**

9H15/16H15

Maison des syndicats

**Judi 27 janvier 2022 à Reims**

**Congrès académique**

9H30/16H30

Maison des syndicats

### **2022, année de congrès !**

**Un congrès, c'est le moment de :**

- renouveler les instances et les équipes départementales, académiques et nationales,
- faire le bilan des 4 dernières années (5, avec le Covid !),
- peaufiner notre projet syndical pour les années à venir.

**Un congrès, c'est un moment politique essentiel**, où nous fixons la barre de nos revendications, où nous décidons de nos orientations pour un système éducatif plus juste et plus performant, et une société meilleure.

**Un congrès, c'est un moment démocratique fort**, parce qu'il implique le plus grand nombre et que les décisions prises engagent l'ensemble de notre organisation. Collectivement, avec nos adhérents, **nous fixons le cap** jusqu'au congrès suivant.

C'est à Toulouse, du 22 au 25 mars 2022 que notre projet syndical sera validé.

**Alors la parole vous est donnée**, à vous tous, adhérents du SE-UNSA.

Nous comptons sur vous pour la prendre et participer par votre vote, par votre présence au congrès, à la vie de **VOTRE** syndicat.



*Aline GEERAERTS, Secrétaire départementale*

# RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SECTION 51



Retracer l'activité d'une Section Syndicale sur 5 années n'est pas chose facile. Un mot tout d'abord aux « humains » sans lesquels la section syndicale de la Marne n'existerait pas : les militants qui, avec ou sans décharge syndicale, s'engagent et donnent de leur temps, et les adhérents bien sûr qui s'engagent par leur cotisation et leurs retours de terrain vers nous. **Merci !** Au moment de notre dernier congrès en mars 2017, nous étions loin d'imaginer que notre pays allait traverser autant de péripéties, bousculant nos pratiques syndicales. Deux évènements de taille auront été les grands marqueurs de cette période : l'avènement d'un Président inattendu, aux pratiques libérales affirmées, avec la volonté bien marquée d'écarter tout contre-pouvoir d'une part, une méga-pandémie à l'échelle mondiale, avec ses conséquences inédites et ses déclinaisons locales d'autre part...

## Un syndicalisme plus que jamais utile malgré les embûches

Le dialogue social avec l'autorité académique rectorale ou Dsden a été bousculé par la loi fonction publique qui ne mérite pas le terme de « modernisation » qui lui est donné. Inlassablement nous avons bataillé pour que l'institution nous respecte dans le rôle que nous avons, inscrit dans la constitution, rappelons-le. Notre positionnement constructif mais ferme finit par porter ses fruits localement : les groupes de travail ont été multipliés, les instances réunies régulièrement, des audiences spécifiques auprès du Dasen ont été demandées. Les relations sont cordiales, mais les échanges d'informations ne sont pas optimum.

La section Marne, relaie les actions nationales, en agissant contre les projets nationaux régressifs (réforme des retraites, par ex ...), en proposant des actions de soutien aux revendications. Une action forte a été menée avec succès contre l'implantation de l'école hors-contrat Espérance Banlieues dans les locaux de l'école publique Barthou.

Au printemps 2020, les personnels ont pris de plein fouet les décisions gouvernementales pour gérer la crise sanitaire. Dans un contexte marqué par les ordres, les contrordres, la généralisation du travail en distanciel, l'adaptation permanente des collègues à des situations auxquelles ils n'étaient pas préparés, la Section Départementale a dû, elle aussi, trouver des ressources inhabituelles, des technologies que nous étions amenés à apprivoiser, avec des conditions voisines de celles de nos collègues.

## Accompagner, conseiller, défendre les personnels au quotidien :

Les champs d'intervention en CAP ont donc été limités par la loi, cela signifie moins de défense collective mais plus d'accompagnements individualisés. Les militants SE-UNSA élus ou délégués dans les instances ont joué leur rôle : comités techniques départementaux, CDEN, CHS-CT, Conseils de formation, groupes de travail, suivi des dossiers individuels des adhérents sur toutes les opérations de carrière. Si nous ne pouvons plus annoncer de résultats, nous sommes indispensables lors des opérations de carrière pour accompagner avant et pendant les démarches.

- avancement
- mutations et mouvement
- congés de formation
- stages de formation
- réorientation de carrière
- congés médicaux
- postes adaptés
- temps partiels
- retraites
- carte scolaire
- santé au travail ...

La priorité est donnée aux adhérents qui sont reçus sur RV

pour leur suivi de carrière, l'étude des demandes

particulières, des calculs de simulation de retraite. Les militants du SE-UNSA tiennent à faire preuve d'une extrême disponibilité et d'une grande écoute, en répondant aux nombreuses questions sur la responsabilité professionnelle, les obligations de service, les liens entre les différents partenaires. Un gros travail militant est effectué pour accompagner les AESH, et pousser le rectorat à prendre enfin des mesures sur leurs conditions de travail.

Notre travail d'accompagnement des personnels en difficultés et en souffrance au travail s'est accru. Qu'il s'agisse de problèmes avec la hiérarchie, au sein des équipes, ou avec les parents, nous sommes souvent le seul recours des collègues. L'allongement des carrières accroît l'usure et le désarroi de nombre de nos collègues. Le désir de reconversion professionnelle, rare il y a encore dix ans, devient plus prégnant, et ceci parfois dès le début de la carrière.



# Rencontrer les collègues, les informer, échanger ...

## Les réunions d'information syndicale et les stages syndicaux

**Réunions d'information syndicale** : les réunions de 3h rencontrent moins de succès et nous avons développé des formules 1H ou 2H dans les écoles, sur des thématiques bien ciblées.

Nous organisons également l'heure mensuelle d'information syndicale dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré avec nos correspondants sur place

**Stages syndicaux à thèmes** : c'est un véritable succès ! Avant la pandémie nous avons eu des stages à plus de 50 participants ! Il a fallu nous adapter, et nous n'avons quasiment rien lâché pendant la crise sanitaire, en adaptant nos stages en visio. Chaque fois que possible, nous associons des enseignants 1er et 2<sup>nd</sup> degré et personnels d'éducation, AESH dans nos stages.



## Une présence indispensable à l'ESPE (INSPE) pour accueillir nos jeunes collègues

- présence lors des écrits et des oraux du CRPE
- présence lors des journées d'accueil des stagiaires, réunions d'information spéciales dès la réussite au concours.
- permanences hebdomadaires à l'INSPE afin d'y rencontrer les Master 1 et 2 et les fonctionnaires stagiaires .

**Les visites d'écoles et d'établissements** : nous venons vers les collègues, sans attendre qu'ils viennent à nous !

## Organisation de la VIE DE LA SECTION :

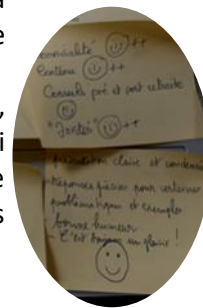
La section départementale est organisée autour d'une équipe de délégués responsables de secteurs : 1er degré, 2<sup>nd</sup> degré, enseignement professionnel, jeunes enseignants, retraités, trésorerie.

Le lien avec la section académique est fort. Nous n'avons pas choisi de répartir le premier degré sur la section départementale et le second degré sur la section académique. Ainsi nous jouons pleinement notre rôle de syndicat généraliste de la maternelle au lycée en assurant un maximum de proximité.

Le Conseil syndical, instance délibérative de la section, se réunit trois fois dans l'année et les membres du bureau sont en contact hebdomadaire. Des militants de notre section participent aussi aux réunions académiques et nationales.

**Développement** : l'équipe départementale a travaillé sur un plan de développement cohérent et à long terme. L'évaluation de ce plan est réellement positive et porte ses fruits comme l'atteste l'augmentation régulière du nombre de nos syndiqués depuis 13 ans.

L'accueil chaleureux que nous réservons aux collègues et l'écoute attentive que nous leur prêtons, sont régulièrement soulignés par ceux qui s'adressent à nous. Les rencontres sur le terrain mais aussi les passages de collègues à la section lors de nos permanences contribuent à développer le lien que nous avons à cœur de faire vivre... et c'est toujours avec plaisir que nous accueillons nos adhérents retraités dans nos locaux.



## **REPRESENTATIVITE : Résultats des élections professionnelles de décembre 2018**

**Dans le 1er degré** : + 1 siège en CAPD, ce qui nous en fait 5 à égalité avec l'autre organisation syndicale. 8 voix nous séparent. C'est une progression exceptionnelle.

**Comité Technique départemental** : + 1 siège soit 4 sièges.

Nous pouvons affirmer que nous sommes de mieux en mieux reconnus par la profession et qu'au-delà de nos adhérents, de nombreux sympathisants nous accordent leur confiance et se tournent vers nous.

**Second degré et INSPE** : (voir les détails dans le rapport académique)



## **SYNDICALISATION et NOTORIETE**

Le nombre de syndiqués du SE-UNSA de la Marne a augmenté de 30,80% en 4 ans de mai 2017 à mai 2021 (pour mémoire 32% sur les 4 années précédentes). C'est le résultat du travail quotidien et de la grande disponibilité de tous les militants de terrain. C'est également la reconnaissance de notre « parler vrai » qui fait la différence avec la langue de bois du syndicalisme radical et contestataire.

- Répartition des adhérents** :
- 76% sont des actifs dans le 1<sup>er</sup> degré (Instits , PE et AESH)
  - 17% sont des actifs dans le 2<sup>nd</sup> degré (enseignants et personnels d'éducation)
  - 7% sont des retraités, également répartis entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré

À noter que 20 % de nos adhérents sont des jeunes entrés dans la profession depuis moins de 3 ans, ou stagiaires.

# Une bonne communication, c'est essentiel ...



## COMMUNICATION

Nous avons choisi depuis longtemps de basculer vers **une communication rapide, interactive et très régulière** beaucoup plus proche des attentes des collègues. Avec la crise sanitaire, nous avons essayé d'être encore plus réactifs, apportant souvent l'info que l'institution ne donnait pas, garder le lien avec les adhérents, les collègues a été essentiel.

Tous les adhérents reçoivent un dossier personnel en début d'année scolaire. Traditionnellement, nous éditons une publication « papier » de rentrée, ainsi qu'un bulletin mouvement/mutation en mars. Occasionnellement, quelques publications papier thématiques suivant l'actualité sont envoyées...mais l'information que nous donnons passe essentiellement par le **site internet départemental** et l'envoi de **flash infos hebdomadaires** aux syndiqués, aux sympathisants et aux écoles pour le 1er degré. Nous avons également créé plusieurs pages **facebook** (Marne, Jeunes enseignants et un groupe étudiants et stagiaires)

Nous avons développé des **publications spécifiques** Direction d'école / AESH / Stagiaires / 1er poste / Mutations 2nd degré / Contractuels / Retraités.

Les collègues du second degré reçoivent la lettre électronique académique et certains flashs communs du SE-Marne. Le contenu des infolettres comporte à la fois les infos d'actualité, mais aussi corpo et pédagogiques ... et relaie largement les sites UNSA.

Nous pouvons depuis 4 ans envoyer des lettres électroniques sur une liste de diffusion du rectorat anonymée. Tous les personnels, s'ils ne se désabonnent pas, les reçoivent.

Nous nous appuyons le plus souvent possible sur des enquêtes en lignes, qui nous permettent de porter la voix des collègues par ces remontées réactives d'informations. Merci à tous ceux qui les renseignent.

L' **espace adhérent départemental** est complémentaire du site adhérent national. Celui-ci permet de proposer des fiches pratiques et des infos locales en direction unique de nos adhérents. Le comité d'entreprise Couleur CE est sur le site adhérent national et nous en faisons largement la promotion.

Pour mieux assurer notre notoriété et nous développer dans le 2nd degré, nous distribuons 4 ou 5 fois dans l'année une **publication papier dans tous les casiers des professeurs des collèges et lycées marnais**. C'est une distribution militante assurée par nos correspondants d'établissement et nos militants déchargés. Je les en remercie. Ce travail « papier » nécessite un gros travail de préparation, impression, encartage et tri pour distribution.

## LA SECTION dans l'Académie, l'UNSA EDUCATION et l'UNSA

Le SE-UNSA de la Marne apporte toute son aide à la vie de la section académique. Partageant les mêmes locaux, elle reçoit de fait les appels et courriers, et assure les permanences en complémentarité.

Dans l'UNSA-Education, la section de la Marne tient toute sa place et apporte l'éclairage du monde enseignant. C'est en travaillant avec les autres composantes de l'UNSA Education que nous pouvons avoir une analyse complète des grands sujets éducatifs.

Dans le milieu interprofessionnel, la section SE-UNSA participe activement à la vie de l'Union Départementale UNSA de la Marne et de l'Union Locale de Reims: débats dans l'instance, défense des salariés du secteur privé et public, et apporte son soutien aux élections interprofessionnelles (TPE ...).



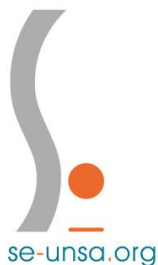
**CONCLUSION :** Vous l'avez compris, au SE-UNSA, nous nous engageons ! Nous avons choisi la voie du syndicalisme de service, utile, concret, qui s'appuie sur un syndicalisme d'idées, revendicatif et progressiste. Vous ne vous y trompez pas, si l'on en juge par le fait que vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre.

Mais si **vous pouvez compter sur nous ... nous comptons aussi sur vous**. Pour agir, nous avons besoin de l'appui de chacun d'entre vous, pour apporter son point de vue, son éclairage, pour relayer ce qui se passe dans les écoles, les établissements.

Nous vous appelons donc à participer à la vie de votre syndicat, notamment en votant pour vos conseillers syndicaux, et en vous déterminant sur les différents rapports d'activités. Bien évidemment, nous restons à votre écoute si vous avez des précisions à nous demander.

*Aline GEERAERTS, secrétaire départementale*

## **Rapport d'activité de la section académique de REIMS - depuis mars 2017**



Un congrès, qu'il soit départemental, académique ou national est un moment particulier dans la vie démocratique de notre organisation syndicale.

C'est l'occasion de renouveler nos instances, de faire le bilan de notre activité depuis le dernier congrès et de prendre une part active dans la construction de notre projet syndical.

Le rapport d'activité académique s'inscrit dans cette démarche de transparence et de responsabilité de l'équipe académique. C'est l'occasion de rendre compte de ce qui a été fait sur la dernière mandature, de voir le chemin parcouru, et de mesurer ce qui nous reste encore à faire...

Ces cinq dernières années ont été marquées par deux événements importants : l'avènement d'Emmanuel Macron au pouvoir et la crise sanitaire de la Covid-19. C'est dans ce contexte que la section académique a agi pour faire entendre la parole du SE-Unsa et pour accompagner au mieux les collègues dans cet environnement où le dialogue social est profondément remis en cause.

### **Les actions menées par la section académique du SE-Unsa**

**La section académique a relayé les positions de notre direction syndicale nationale** sur des sujets aussi variés que la réforme du lycée et de la voie pro, les nouveaux programmes, le respect des accords PPCR et la revalorisation des enseignants ou encore la lutte contre la loi de modernisation de la Fonction publique qui aboutit à vider les CAP de leurs compétences concernant la gestion des carrières des collègues.

Cela s'est fait par le biais d'une communication par bulletin papier et/ou par internet à raison de 4 fois par an ainsi que par des infos lettres académiques envoyées sur les adresses électroniques de nos adhérents, voire à l'ensemble des collègues.

Notre site internet est également régulièrement mis à jour.

**La section académique se charge de l'envoi d'une pochette adhérent** à l'ensemble de ses syndiqués actifs du 2nd degré.

**Toutes ces actions n'auraient pu se faire sans la mobilisation de notre équipe de militants académiques du 2nd degré.** Depuis quelques années une nouvelle équipe s'est constituée et a pris ses marques. Et comme le travail finit toujours par payer, nous croyons fermement à une augmentation de notre syndicalisation.

**La section académique au contact de nombreux collègues.**

Avec la crise sanitaire, la section académique du SE-Unsa a dû adapter ses modes de communication avec les personnels.

Si les habituels contacts « physiques » lors de nos permanences et de nos réunions et stages syndicaux ont été impactés par la Covid, le SE-Unsa s'est rapidement mis à communiquer par visioconférence. Car ce qui n'a pas changé, c'est bien que le SE-Unsa Reims s'inscrit toujours dans un syndicalisme résolument utile, proche des attentes concrètes des collègues.

**La section académique continue de venir en appui des commissaires paritaires** dans leurs actions d'accompagnement et de suivi individuel de carrière des collègues, même si depuis janvier 2020 les prérogatives des CAP ont été lourdement amputées des mutations puis des changements d'échelon et de grade. Cela nous a donc poussé à revoir notre façon d'accompagner nos collègues qui se retrouvent bien seuls face à l'administration. La section académique a ainsi co-organisé avec notre direction nationale un stage de formation en direction des élus et des militants.

### **La section académique participe activement à la vie de l'Unsa-Education**



Les militants du SE-Unsa académique, membres des délégations Unsa-Education, dans les instances académiques telles que le Comité Technique Académique (CTA), le Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) ou le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCTA) prennent une part active dans le travail et le positionnement de l'Unsa-Education lors des réunions institutionnelles.

**Le SE-Unsa académique a fortement mobilisé ses forces vives lors des élections au Comité Technique Académique de décembre 2018 qui ont vu notre fédération, l'Unsa-Education, consolider son 4ème siège au CTA, confortant ainsi très largement notre deuxième place académique.**

## **Syndicalisation, représentativité et notoriété**

La santé d'une organisation syndicale se mesure par des critères objectifs, le nombre d'adhérents et sa représentativité découlant des élections professionnelles. Elle s'apprécie aussi au regard de sa notoriété.

### **Notre syndicalisation a globalement plutôt bien résisté**

Même si la section académique n'a pas à proprement parlé d'adhérents (ce sont les sections départementales qui syndiquent), il est tout de même intéressant de faire un point sur la syndicalisation à l'échelle académique en agglomérant les données départementales.

Sur la période allant du 10 mai 2016 (date d'arrêt des effectifs annuels) au 10 mai 2021 nous constatons une baisse d'un peu plus de 5% de nos syndiqués, principalement des retraités.

L'immense majorité de cette perte d'adhérents (61 sur 67) est constituée par des retraités. C'est la confirmation d'un mouvement qui remonte déjà à l'ancienne mandature. Nos retraités qui représentaient 25% de nos syndiqués passent désormais à 21%.

Le quasi maintien de notre niveau de syndiqués actifs (-6 adhérents en 5 ans) n'enlève pas notre regret de voir nos « aînés » nous quitter.

Nos syndiqués actifs du 1er degré constituent 60% de nos adhérents (+8% en 5 ans) et ceux du 2nd degré, 19% (-4% en 5 ans).

### **Une notoriété grandissante**

De plus en plus de collègues nous sollicitent, surtout parmi les jeunes entrants dans le métier...

Le volume grandissant des mails, courriers, demandes de suivi et autres appels téléphoniques confirme le sérieux reconnu par nos collègues dans le suivi de leur situation.

Nous sommes indiscutablement identifiés et reconnus par nos collègues comme étant l'UNSA. Ils ne prennent pas contact avec nous par hasard...

### **Notre représentativité mesurée lors des élections professionnelles de décembre 2018**

La constitution et le dépôt des listes de candidats pour les CAPA du second degré ou les CCP et CCSA, tout comme la campagne ou le suivi quotidien du vote de nos syndiqués et sympathisants ont mobilisé très activement la section académique.

#### **S'agissant des élections aux CAPA**

Force est de reconnaître que nos résultats peuvent paraître mitigés. Avec un recul de 0,19% malgré 17 voix supplémentaires, nous marquons le pas avec une représentativité en CAPA à 10,90%. Ce n'est clairement pas à la hauteur de nos espérances au vu du travail accompli par les militants académiques. Par contre nous avons une élue supplémentaire, dans le nouveau corps des PsyEN, qui s'ajoute à nos deux élus à la CAPA des certifiés, notre élu chez les PLP et celui des CPE.

**S'agissant des élections aux CCP** : Vive déception sur le vote des AED et des AESH, ainsi que sur celui des enseignants non titulaires (élections aux CCP). Malgré le travail engagé, nous n'avons pas d'élus.

**Concernant les CCSA** le SE-Unsa est la seule organisation syndicale représentative chez les directeurs de Segpa et chez les directeurs d'établissements spécialisés.

**S'agissant du 1<sup>er</sup> degré**, le SE-Unsa continue de progresser sensiblement au niveau académique puisque nous progressons de 118 voix et de 1,08% gagnant 2 sièges en CAPD, portant ainsi à 12 notre nombre d'élus. Notre écart avec notre principal concurrent n'est plus que de 9,25% quand il était de 24,30% en 2011...

***Ces cinq dernières années, les militants de la section académique du SE-Unsa REIMS n'ont pas ménagé leur temps, leur énergie et leurs efforts pour faire vivre inlassablement les idées, les valeurs, le professionnalisme et l'humanité qui caractérisent notre syndicalisme.***

***Et cette période fut loin d'être un long fleuve tranquille...***

***Il y a d'abord eu la loi de Transformation de la Fonction Publique (6 août 2019), contre laquelle l'UNSA, l'Unsa-Éducation et le SE-Unsa se sont battus, le dialogue social a été considérablement appauvri.***

***Dès le 1er janvier 2020 cette loi a vidé de leurs compétences, les CAPD et les CAPA. Désormais, tout ce qui concerne la carrière des collègues (mutations, avancement, changement de grade, départ en formation...) ne relève plus des instances paritaires.***

***Il y a eu ensuite, la crise sanitaire qui nous touche tous depuis la mi-mars 2020 avec le confinement qui s'en est suivi, puis le fameux protocole sanitaire qui n'a eu de cesse de changer, toujours dans l'urgence...***

***L'équipe académique a dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation afin de maintenir le lien avec les collègues et de continuer à défendre tout autant les intérêts individuels de nos adhérents que ceux de la profession face à un gouvernement qui n'a pas le dialogue social dans son ADN...***

***Jean-Michel ALAVOINE, secrétaire académique***

**JEUDI 16 DECEMBRE 2021**  
**à REIMS de 9H15/16H15**

## **CONGRES DEPARTEMENTAL 2021** **du SE-UNSA MARNE**

Merci de remplir le formulaire d'inscription, nous vous enverrons une convocation pour une autorisation d'absence de droit.

Lieu de la réunion : Maison des syndicats, 15 boulevard de la paix,  
à Reims (Grande salle Jean Jaurès)

### Au menu du Congrès :

Accueil à 9H

9H15 : début du congrès

Complément au rapport d'activité départemental

Échanges sur les rapports d'activité

Préparation du congrès national : le projet syndical,  
les délégations, ...

### Travail participatif sous la forme d'ateliers animés sur les thématiques suivantes :

- **Quelle place du syndicat** au sein des établissements et des écoles ?
- **Ecole inclusive** : Quelle école inclusive souhaitons-nous promouvoir et vivre ?
- **Améliorer nos conditions de travail ?** Vie perso-Vie pro, les fins de carrière ...
- **La maternelle c'est essentiel** : Quelle nouvelle place de la maternelle dans le continuum de scolarité obligatoire ? Quelles revendications construire pour la maternelle ? Quel modèle de l'école maternelle défendons-nous ?
- **Notre planète, notre avenir** ...

Nous vous espérons nombreux !

**Apéritif et repas offert aux adhérents.**

*Pour une bonne organisation (matérielle et repas), il est indispensable de nous informer avant le 10 décembre de votre présence .*

*La demande d'autorisation d'absence de droit doit être transmise à votre supérieur hiérarchique avant le 8 décembre.*

Contact : 51@se-unsa.org

03 26 88 25 53

Formulaire par le QR code  
ou le raccourci <http://urlr.me/3YFyg>



# MODALITES DE VOTE

Attention vous avez 5 VOTES à émettre :

## SUR QUOI VOTER ?

- Rapport d'Activité Départemental (*inclus dans cette brochure*)
- Rapport d'Activité Académique (*inclus dans cette brochure*)
- Rapport d'Activité National (*envoyé directement chez vous*)
- Renouvellement du Conseil Syndical Départemental
- Renouvellement du Conseil Syndical Académique

## QUI PEUT VOTER ?

Tout adhérent à **jour de sa cotisation** au titre de l'année scolaire 2021/2022 à la date de clôture du scrutin.

## QUAND et COMMENT VOTER ?

Jusqu'au 17 décembre 14H.

Elections par voie numérique.

## Pour l'élection des CONSEILLERS SYNDICAUX :

—> **Conseil Syndical Départemental** : une liste

—> **Conseil Syndical Académique** : une liste

La section Marne délèguera 4 membres au conseil académique, qui ne figurent donc pas sur cette liste :

Benoit FOLB, Nicolas GOHIEZ, Agathe BONNEMAYRE, Hervé DEFONTAINE.

D'autres militants sont également invités aux travaux des conseils syndicaux.

## VOTE ELECTRONIQUE :

- vous allez recevoir un mail de la **plateforme de vote BALOTILO** sur votre messagerie de contact habituel avec le syndicat .

- si vous avez donné votre mail en @ac-reims.fr, votez à partir de la messagerie professionnelle, même si vous faites suivre votre courriel sur votre messagerie pro.

- Le vote est anonyme bien sûr.

- Merci de voter rapidement, et avant 14H le 17 décembre.



Je remercie les conseillers syndicaux sortants pour leur engagement et leur confiance. Je conduis une liste départementale pour un dernier mandat, qui comportera un tuilage avec les militants et conseillers syndicaux avant ma retraite.

*Aline Geeraerts*

## Election au Conseil Syndical Départemental

Aline **GEERAERTS** - PE  
Jean-Michel **ALAVOINE** - PE BDFC  
Patrice **BARTHELEMY** - PLP  
Agathe **BONNEMAYRE** - PE  
Isabelle **CANDAT** - Certifiée  
Christophe **CHADEAU** - Certifié  
Céline **CLEMENT** - PE Directrice  
Hervé **DEFONTAINE** - PE  
Benoit **FOLB** - PE Directeur  
Emmanuelle **GADCHAUX** - PE Segpa  
Sylvie **GANTHIER** - Certifiée  
Philippe **GARET** - Retraité  
Catherine **GIARD** - PSYEN  
Nicolas **GOHIEZ** - Certifié  
Aude **HUNET** - PE Directrice  
**Karim MAHIHENNI** - CPE  
Solenne **MASSICARD** - PE  
Jean-Charles **MOUGENE** - CPE  
Nadège **PAQUEZ** - AESH  
Nadia **SEBBANE** - PE CPC

## Election au Conseil Syndical académique : liste conduite par Jean-Michel ALAVOINE

### Jean-Michel ALAVOINE

Professeur des écoles BDFC 51

### François DEMONT

Professeur des écoles 52

### Aline GEERAERTS

Professeure des écoles 51

### Corinne LANCERAUX

Professeure des écoles 08

### Solenne MASSICARD

Professeure des écoles 51

### Arnaud MEILHAN

Professeur des écoles 10

### William NGANGUE

Professeur des écoles Directeur Adjoint de Segpa 10

### Benoît PIERRET

Professeur des écoles 08

### Sylvie GANTHIER

Professeure certifiée 51

### Patrice BARTHELEMY

Professeur de Lycée Professionnel 51

### Christophe CHADEAU

Professeur certifié 51

### Christine CHARLOT

PsyEN EDA 08

### Christelle LOPPIN

Professeure d'EPS 51

### Jean-Charles MOUGENÉ

CPE 51

### Romain SERVAS

Professeur certifié 10

### Sandrine VANOTTI

Professeure certifiée 08